



“La voix des PME en Europe”

Communiqué de Presse

Pour Publication Immédiate

Rendre le travail rémunérateur: L' UEAPME demande des réformes des systèmes de protection sociale

Bruxelles, le 14 janvier 2004. A la veille du premier Sommet Social informel sous Présidence Irlandaise à Gallway, l' UEAPME, l'association européenne des employeurs PME, réaffirme que les gouvernements nationaux devraient entreprendre des réformes en profondeur dans les systèmes de protection sociale afin de rendre le travail plus attrayant et de se conformer aux objectifs de la stratégie de Lisbonne.

“Pour le moment, beaucoup de systèmes nationaux de protection sociale présentent des disfonctionnements et ont tendance à décourager les personnes à entrer sur le marché du travail. Dans certains pays, les personnes peuvent être plus avantagées en percevant les indemnités de chômage plutôt que de toucher un salaire d'employé, cette situation n'aide pas l' UE à parvenir à ses objectifs économiques » a déclaré aujourd'hui **Hans-Werner Müller**, Secrétaire Général de l' UEAPME. “C'est pourquoi les systèmes de protection sociale doivent être réformés de toute urgence de telle manière à pouvoir jouer leur rôle primaire et à ne plus être un concurrent pour l'emploi » a-t-il conclu.

L' UEAPME est satisfaite de l'attention accordée par la Présidence Irlandaise à un problème aussi vital et espère que l'initiative résultera en une approche globale, alliant la politique fiscale, la protection sociale et la politique de l'emploi pour rendre le travail plus attrayant dans l' UE. Bien que l' UEAPME reconnaisse qu'il n'existe pas de solution unique pour rendre le travail plus attrayant, l' UEAPME propose quelques éléments généraux qui doivent être mis en oeuvre pour rendre le travail rémunérateur en Europe.

- Les gouvernements nationaux doivent entreprendre une révision des critères de bénéfices des systèmes de protection sociale afin d'encourager les personnes à chercher un emploi.
- Les Etats Membres devraient revoir leur politique fiscale afin d'augmenter les bénéfices financiers du travail (par exemple, par la réduction des coûts non salariaux et une diminution des impôts sur le revenu).
- Il faut trouver un meilleur équilibre entre les bénéfices sociaux et les revenus du travail et les Partenaires Sociaux devraient permettre une différenciation salariale en accord avec le niveau de production respectif.
- Les autorités devraient développer des programmes de soutien qui incitent les chômeurs à travailler, car de nombreuses personnes, lorsqu'elles quittent la protection sociale pour travailler, ne gagnent pas suffisamment d'argent pour sortir de la pauvreté (par exemple la combinaison d'une protection sociale partielle et d'un emploi à temps partiel pour une période de transition).
- Les coûts du travail relatifs à la frange des salaires les plus bas doivent être réduits pour aider à combattre le travail non déclaré, particulièrement dans le domaine des services à haute densité de main d'oeuvre. Dans cette optique, les coûts non salariaux des salaires les plus bas doivent être revus à la baisse et le marché devrait permettre des différences de salaires.

***** End *****

Remarque pour les éditeurs: Pour plus d'information, veuillez contacter Liliane Volozinskis tel +32 2 230 7599

Raphael Anspach, Press officer
Tel: +32 2 230 7599/ Fax: +32 2230 7861
Email: pressoffice@ueapme.com
Web: www.ueapme.com/pressroom